ANDORRA 24 · ÉDITION APRÈS-MIDI

mardi 3 novembre 2026 à 18:29

NEWS EDITION

1. Le gouvernement et les communes se rapprochent de leurs positions sur les incitations au logement

Commençons par le logement. Les sept communes et le Gouvernement ont pris position sur le projet de loi d'incitations, comme l'a expliqué le Consul Majeur de Sant Julià de Lòria, Cerni Cairat, après la réunion des consuls. Les corporations défendent que les primes sont volontaires pour chaque paroisse, ont une durée limitée et respectent l'autonomie planifiée et financière. Il est également envisagé de limiter les projets bénéficiaires et d'étudier les compensations lorsque les réductions d'impôts affectent les budgets communaux. La Consule Majeure d'Escaldes-Engordany, Rosa Gili, a averti que le fait d'accéder à des postes ne signifie pas apporter un soutien inconditionnel à la loi. Il n'y a toujours pas de texte final approuvé. La question essentielle est de savoir si les incitations finiront par générer des logements réellement abordables et selon quels critères cela pourra être vérifié.

2. Le FC Andorre présente ses condoléances à Jesús de Miguel et demande le report du match

Dans le domaine sportif, une mise à jour sur le décès du footballeur Jesús de Miguel, que nous avons déjà communiqué dans l'édition de midi. Le président du Football Club Andorra, Ferran Vilaseca, a exprimé publiquement ses condoléances à la famille et à Tenerife. Le club a demandé le report du match prévu contre Majorque et a annoncé un soutien psychologique au staff et aux personnels concernés. Il s'agit d'une demande de report, pas d'une confirmation que le match a déjà été reporté. Dans une situation aussi douloureuse, il convient de respecter la vie privée des personnes et de ne pas spéculer sur les responsabilités ou les circonstances médicales.

3. La Plateforme pour la Langue prétend garantir des soins en catalan

Passons à la langue. La Plateforme Andorrane pour la Langue défend que les entreprises garantissent l'attention au public en catalan et que, après avoir facilité la formation et la pédagogie, des sanctions peuvent être appliquées en cas de non-respect des obligations légales. Le président de l'entité, Guillem Fiñana, appelle également à plus de coordination entre les administrations et les associations. Il s'agit d'une proposition de l'entité et non d'une nouvelle sanction approuvée aujourd'hui. La question pratique est de savoir comment garantir le droit des clients à être servis en catalan et, en même temps, offrir aux travailleurs les outils et le temps nécessaires pour l'apprendre.

4. La perception des douanes baisse de 5,2% jusqu'en octobre

Et finissons avec l'économie. Selon les données des Finances recueillies aujourd'hui, les recettes douanières entre janvier et octobre se sont élevées à cent soixante quatorze virgule zéro sept millions d'euros, soit cinq virgule deux pour cent de moins que pour la même période de l'année précédente. Les revenus liés au tabac ont chuté de quinze pour cent. En revanche, les revenus provenant d’autres biens ont augmenté de manière cumulative. Une diminution des revenus doit être distinguée d’une diminution équivalente de l’activité économique : sans étudier les quantités importées, les prix et les taux de taxation, toute la variation ne peut être attribuée à une seule cause.